

Déclaration

95/37

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

**NOTES POUR UNE ALLOCUTION
DE
L'HONORABLE CHRISTINE STEWART,
SECRÉTAIRE D'ÉTAT (AMÉRIQUE LATINE ET AFRIQUE),
À LA 25^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE
L'ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS**

**MONTROUIS, Haïti
Le 6 juin 1995**



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada

Madame la Présidente, Excellences, Messieurs les ministres des Affaires étrangères de l'hémisphère, Monsieur le Secrétaire général, Monsieur le Secrétaire général adjoint, Mesdames et Messieurs, chers amis :

C'est avec grand plaisir que j'assiste pour la deuxième fois à l'assemblée générale annuelle de l'Organisation des États américains [OEA]. Ces réunions de l'OEA offrent l'immense avantage de permettre aux ministres des Affaires étrangères de tout l'hémisphère de discuter librement, entre égaux, de toutes sortes de questions autour d'une même table. Nos discussions très fructueuses des deux derniers jours montrent bien à quel point ces rencontres sont utiles, et tout ce que nous pouvons accomplir au sein de notre organisation hémisphérique.

Vous me permettrez également de féliciter sincèrement le gouvernement d'Haïti de l'accueil qu'il nous a réservé. Quand le président Aristide a offert l'an dernier, à Belém, d'être l'hôte de la prochaine assemblée annuelle de l'OEA, nous avons tous accepté en nourrissant le fervent espoir et en comptant bien que, dans l'intervalle, son gouvernement légitimement élu serait revenu au pouvoir. Et c'est effectivement chose faite — la démocratie règne de nouveau à Haïti, et la reconstruction du pays progresse bien. Il y a vraiment là motif à se réjouir. Dans ces circonstances, Haïti, la perle des Antilles, était vraiment l'endroit tout désigné pour la tenue de l'assemblée générale de cette année.

Madame la Présidente, cela fait maintenant cinq années complètes que le Canada est membre de l'Organisation des États américains. Cette expérience ayant été très productive et satisfaisante, nous avons bien l'intention de la poursuivre dans les prochaines années. Notre participation aux futures activités de l'OEA s'inspirera de trois grands événements des douze derniers mois, à savoir la publication de l'énoncé de politique étrangère du gouvernement canadien *Le Canada dans le monde*, la rencontre des dirigeants des pays de l'hémisphère au Sommet des Amériques tenu en décembre dernier, et la récente parution du document *Une nouvelle vision de l'OEA* du secrétaire général Gavidia.

L'énoncé de politique étrangère du Canada

L'énoncé de politique étrangère du Canada est le fruit de l'engagement pris par le gouvernement canadien de favoriser une participation plus directe du public à l'élaboration de la politique étrangère. Un comité parlementaire composé de représentants des différents partis avait été chargé de recueillir les vues des Canadiens et des Canadiennes en général. Après avoir tenu 70 rencontres, lu plus de 550 mémoires, entendu 500 témoins et pris connaissance des études commandées par lui, le Comité a présenté son rapport. Ce rapport, le gouvernement s'en est servi pour établir un énoncé général intitulé *Le Canada dans le monde*, qui présente les grandes lignes de notre politique étrangère à l'orée du XXI^e siècle. Pour le gouvernement canadien,

tout ce processus aura constitué une expérience de démocratie directe extrêmement profitable et productive.

L'importance de cet énoncé de politique étrangère au regard de notre appartenance à l'OEA tient à la grande place qu'y occupe la relation du Canada avec ses partenaires de l'hémisphère occidental, une région qui y est désignée comme l'un des nouveaux pôles du pouvoir politique et économique. La mission politique et commerciale d'envergure dirigée par notre Premier ministre, qui s'est rendue dans six pays de l'hémisphère cette année, en janvier, a mis en lumière l'intérêt que porte le gouvernement canadien à la région. Grâce à cette visite qui a donné un nouvel élan à nos rapports déjà vitaux et productifs avec les pays en cause, la coopération politique, économique et culturelle pourra s'étendre à de nouveaux champs d'activité.

L'accent mis sur la participation du Canada aux activités d'institutions régionales, en particulier de l'OEA, constitue un autre élément clé de l'énoncé de politique étrangère. On y fait notamment valoir que le Canada se doit d'appuyer les efforts déployés par l'OEA dans le but de réformer ses structures et d'être mieux en mesure de s'occuper de questions relatives aux droits de la personne, à la démocratie, à la sécurité et au commerce. Ce sont d'ailleurs là les questions sur lesquelles le Canada a concentré son attention depuis son adhésion à l'OEA il y a maintenant cinq ans.

Les priorités du Canada à l'OEA

Outre la valeur fondamentale qu'y attachent les Canadiens et les Canadiennes, le respect des droits de la personne est indispensable au développement de sociétés stables, démocratiques et prospères. C'est précisément la raison pour laquelle le Canada a toujours appuyé sans réserve l'excellent travail accompli par la Commission interaméricaine des droits de l'Homme et par la Cour interaméricaine des droits de l'Homme. Pour leur contribution au respect des droits de la personne dans tout l'hémisphère, ces organismes ont mérité que l'Organisation et tous ses membres leur accordent un appui moral et financier total et indéfectible.

Cette valeur fondamentale que représente pour nous la tradition démocratique canadienne confère stabilité et prospérité à notre pays. Si l'on veut favoriser l'instauration d'un climat de paix et de stabilité tant à l'intérieur des pays qu'entre eux, il importe de renforcer la démocratie dans toute la région. À l'heure actuelle, tous les pays de la région sauf un ont un gouvernement démocratiquement élu. Mais il reste encore beaucoup à faire pour consolider les progrès démocratiques récents.

La surveillance du scrutin et l'assistance électorale sont devenues des spécialités de l'OEA, ce dont il convient de se

féliciter. Mais la démocratie véritable, celle qui dure, ne se ramène pas aux seules élections; elle englobe, entre autres choses, l'éducation civique et la participation du public, des systèmes législatif et parlementaire efficaces, un pouvoir judiciaire indépendant et le respect de la primauté du droit, un gouvernement responsable à tous les échelons, et le contrôle de la police et des forces armées par les autorités civiles.

L'Unité pour la promotion de la démocratie [UPD] de l'OEA, qui est chargée d'encourager le développement démocratique à long terme, se doit selon le Canada d'accorder davantage d'attention et de ressources à ces autres éléments de la démocratie. Mais pour être en mesure de s'acquitter de son mandat, l'UPD doit pouvoir compter sur la collaboration, les manifestations d'intérêt et la participation des États membres. La démocratie, ce principe de vie essentiel à tous les membres de l'OEA, doit être constamment alimentée pour assurer la réussite de son application à la gestion des affaires publiques.

Ces dernières années, l'Organisation a pris diverses autres mesures de renforcement, de défense et de promotion de la démocratie dans l'hémisphère. La résolution 1080 adoptée en 1991 autorise l'OEA à prendre des mesures spéciales en cas d'interruption du processus démocratique. Cette année, les États membres ont établi un système devant faciliter la réalisation et le financement de telles activités. En 1992, on a procédé à l'adoption du Protocole de Washington, qui prévoit la suspension de l'État membre dont le gouvernement démocratiquement élu a été renversé par la force. Le Canada invite les pays qui n'ont pas encore ratifié cet important instrument à le faire.

Notre pays demeure convaincu qu'il serait à la fois utile et logique que l'OEA se dote de moyens lui permettant de reconnaître rapidement, de prévenir et de gérer les situations susceptibles de dégénérer en conflits. Il va de soi que ces moyens ne seraient employés qu'avec le consentement de l'État ou des États membres concernés. Quoi qu'il en soit, l'OEA se doit de toute évidence de faire en sorte qu'elle puisse intervenir rapidement quand surviennent des troubles intérieurs du genre de ceux qui se sont produits à Haïti, ou des conflits internationaux dont le récent incident entre nos amis péruviens et équatoriens constitue un exemple, afin d'éviter que la situation ne s'envenime.

Finalement, la démocratie suppose la participation de tous les secteurs de la société, acteurs non gouvernementaux compris. Les pays de la région, tout comme l'OEA, doivent se montrer plus ouverts à l'endroit de ces éventuels partenaires, et réserver un meilleur accueil à leurs idées. Le Canada assume présentement la présidence d'un groupe de travail de l'OEA qui se penche sur la question. Il nourrit l'espoir que le groupe sera en mesure de présenter des recommandations au Conseil permanent d'ici un an

afin de faciliter les rapports entre l'OEA et les ONG [organisations non gouvernementales].

J'aimerais ouvrir une parenthèse pour dire quelques mots au sujet du 35^e membre de notre organisation - Cuba. Le Canada a adopté à l'égard de Cuba une politique d'incitation constructive. Nous pensons qu'il est possible de favoriser les progrès politiques et économiques en maintenant le dialogue avec les Cubains et avec leur gouvernement. Tout en étant conscient que Cuba a encore une longue route à faire, particulièrement sur les plans du respect des droits de la personne et du développement de la démocratie, le Canada croit que l'OEA devrait envisager la possibilité d'amorcer un dialogue semblable avec Cuba en prévision du jour où seront réunies les conditions propices à la réintégration de ce pays dans le système interaméricain.

La paix et la sécurité représentent un élément central de la politique étrangère du Canada et de nos activités au sein de l'OEA. Il s'agit également d'un des objectifs fondamentaux énoncés dans la charte de l'OEA. Voilà pourquoi le Canada appuie sans réserve la décision de faire du Comité spécial de la sécurité hémisphérique un comité permanent. Le Comité a pris ces dernières années un grand nombre de mesures utiles touchant par exemple l'instauration de la confiance, les registres de contrôle des armements et les mines terrestres antipersonnel, qui ont montré l'importance accordée aux questions de sécurité dans le programme d'ensemble de l'OEA.

En ce qui concerne les mesures d'instauration de la confiance, le Canada, qui a directement participé aux pourparlers, a bon espoir que la conférence prévue prochainement au Chili assurera la poursuite du dialogue de manière constructive.

L'examen des activités de l'Organisation interaméricaine de défense est un point qui, de l'avis du Canada, n'a pas encore suffisamment retenu l'attention. Le contrôle civil des activités militaires constitue, je le répète, l'un des éléments de la démocratie. Ce principe, l'OEA devrait l'appliquer elle aussi. Si l'OEA doit continuer d'affecter une partie de ses précieuses ressources à l'Organisation interaméricaine de défense, elle doit voir à ce que le mandat de cette organisation soit bien défini, que ses ressources budgétaires soient suffisantes, et que ses dirigeants aient des comptes à rendre à l'OEA. Il est logique qu'il en soit ainsi autant sur le plan de la direction politique que sur celui de la responsabilité financière.

Dans chaque pays comme dans chaque région, la prospérité et la création d'emplois figurent parmi les objectifs des gouvernements. Le Canada, un pays commerçant, ne fait pas exception à la règle; la poursuite de ces objectifs y constitue une importante préoccupation de politique étrangère. Au Sommet des Amériques, les chefs d'État et de gouvernement de

l'hémisphère se sont mis d'accord pour que le libre-échange hémisphérique devienne une réalité d'ici l'an 2005, et ils ont confié un rôle clé à cet égard à l'Unité spéciale sur le commerce au sein de l'OEA. Le Canada approuve l'intervention de l'OEA dans le secteur de l'intégration économique et, en particulier, la création d'une unité du commerce chargée de fournir l'assistance nécessaire en matière de recherche et d'élaboration des politiques.

L'OEA s'occupe depuis longtemps, tout comme le Canada, d'aider les pays de la région à se développer et à devenir plus prospères. Le Protocole de Managua et le Partenariat pour le développement, qui visent tous deux à rationaliser et à mieux cibler le programme de coopération technique de l'OEA, ont constitué des mesures importantes sur ce plan. Préoccupé par le peu de progrès accomplis dans ce secteur, le Canada est d'avis qu'il conviendrait d'y consacrer de nouvelles énergies. Nous exhortons les pays qui n'ont pas encore ratifié le Protocole de Managua à le faire. De plus, le Canada croit qu'il est essentiel de prendre des mesures pour rationaliser les activités des différents comités et groupes de travail qui oeuvrent dans ce secteur, de façon à accélérer les choses. Nous invitons instamment d'autres États membres à appuyer à leur tour cette importante réforme au cours de l'assemblée générale.

Étant donné l'importance que revêtent la protection de l'environnement et le développement durable pour les Canadiens et les Canadiennes, le Canada a pris directement part au travail accompli par le Comité de l'environnement dans le but d'établir quel rôle conviendrait le mieux à l'OEA, et de renforcer la structure institutionnelle de l'Organisation dans ce secteur. Le Canada commencera par être l'hôte d'une rencontre d'experts régionaux des techniques écologiques qui aura lieu plus tard cette année. Un expert canadien est aussi venu parler à l'OEA du « virage vert » des organisations. Cette idée est très populaire au Canada, et nous avons l'intention de la défendre auprès de l'OEA dans l'année qui vient. En raison de notre rôle de premier plan dans la Convention sur la biodiversité, le Canada est heureux d'offrir Montréal comme site du secrétariat permanent de cette convention. Le gouvernement du Canada est prêt à fournir un appui financier substantiel pour la mise sur pied de ce secrétariat permanent. Nous demandons donc à nos collègues en tant que membres de l'OEA, d'appuyer la candidature de Montréal.

L'établissement d'instruments juridiques multilatéraux est un champ d'activité où l'OEA a toujours été présente, et où elle semble même disposer d'un avantage comparatif. L'OEA a adopté des conventions portant sur de nombreuses questions dont les droits de la personne, la violence faite aux femmes, les enlèvements, et les peines d'emprisonnement purgées à l'étranger. C'est précisément en raison de l'importance des questions traitées que le Canada a proposé que l'OEA adopte une méthodologie mieux

définie pour l'examen et l'élaboration de ces instruments. Outre qu'elle simplifiera le processus, cette mesure aura pour effet d'améliorer la qualité des instruments en cause.

Le Sommet des Amériques

Le Sommet des Amériques dont le président Clinton a été l'hôte en décembre dernier a constitué un autre événement marquant de l'année pour le Canada, pour d'autres pays de l'hémisphère et pour l'OEA. À l'occasion de cette rencontre très productive, des engagements nationaux et multilatéraux ont été pris dans divers domaines, ainsi qu'en font foi la déclaration de principes et le plan d'action du sommet.

Le Canada a directement pris part à ce processus. Parallèlement à ses prises de position en faveur du libre-échange, des droits de la personne, du développement démocratique, de la lutte contre le trafic de la drogue et du développement durable, entre autres thèmes, le Canada s'est particulièrement soucié de voir à ce que tous les pays – grands et petits – aient l'occasion d'apporter leur contribution, et à ce que l'OEA (et d'autres organisations régionales) participent au processus.

À l'issue du sommet, il est devenu clair que l'OEA allait devenir la principale instance de coopération et de dialogue hémisphérique dans différents domaines, et qu'elle allait jouer un rôle crucial dans la mise en application de bon nombre des objectifs énoncés dans le plan d'action. Il est maintenant indispensable que l'OEA relève le défi et se montre à la hauteur en sachant répondre aux besoins et atteindre les objectifs prioritaires établis par les leaders de l'hémisphère. L'Organisation devra pour ce faire se montrer déterminée et agir rapidement.

Dans cette perspective, le Canada propose maintenant que l'OEA se dote d'un mécanisme en bonne et due forme – un comité spécial chargé de la gestion du suivi du sommet. En créant un tel mécanisme, l'OEA montrera quelle importance elle attache à ce suivi et se donnera les outils dont elle a besoin pour obtenir des résultats concrets tout en confirmant sa situation de principale instance politique de l'hémisphère.

Une nouvelle vision de l'OEA

La parution, le 6 avril, du document du secrétaire général Gaviria intitulé *Une nouvelle vision de l'OEA*, dont nous avons discuté dimanche, a constitué le troisième événement marquant de l'année. En février, le Canada a eu l'honneur de recevoir la visite du secrétaire général, qui en a profité pour nous faire part de certaines de ses idées au sujet de l'Organisation. Ces idées se retrouvent aujourd'hui clairement énoncées dans le document en question, que le Canada juge extrêmement utile. Après

y avoir mentionné certaines faiblesses de l'OEA, une tâche souvent difficile et ingrate, le secrétaire général établit les secteurs d'intervention prioritaires et décrit les moyens à employer pour concentrer les activités de l'OEA dans ces secteurs.

Le Canada constate avec plaisir que bon nombre des éléments qu'il juge prioritaires dans ses propres interventions au sein de l'OEA se retrouvent parmi ceux que le secrétaire général estime être prioritaires pour l'Organisation. Les droits de la personne et le développement démocratique, le commerce, l'environnement et la sécurité hémisphérique sont autant de points qui figurent parmi ceux auxquels l'OEA devrait accorder davantage d'attention et consacrer davantage de ressources.

Le secrétaire général parle aussi, dans son document, de plusieurs secteurs, dont celui de la coopération technique, où une réforme administrative serait de mise. Le Canada appuie fermement une bonne partie de ses propositions à cet égard, notamment celles de réduire le nombre des secteurs prioritaires, des projets et des bénéficiaires, de mettre davantage l'accent sur les projets multinationaux, la coopération horizontale et les partenariats, et de réviser le système de prestation de ce genre d'assistance. Ainsi que le signale le secrétaire général, le nouvel organisme de coopération technique - CIDI [Conseil interaméricain pour le développement intégral] - doit tirer profit de l'expérience acquise par ses prédécesseurs tout en évitant de répéter leurs erreurs de parcours.

Il est également question dans le document de la nécessité de procéder à une véritable réforme structurelle des systèmes de gestion des ressources humaines et de gestion financière de l'OEA. Le Canada est entièrement du même avis, et c'est avec intérêt qu'il prendra connaissance de propositions plus détaillées sur la façon d'améliorer l'efficacité et la transparence de ces systèmes.

Selon nous, il serait souhaitable que l'OEA et ses membres se livrent à une certaine introspection et prennent certaines décisions difficiles. Le document traite d'un large éventail d'activités dont on ne sait trop encore lesquelles seront hautement prioritaires dans les prochaines années, lesquelles deviendront secondaires, et lesquelles pourraient devoir être abandonnées ou reléguées à l'arrière-plan. Le secrétaire général a mentionné des secteurs où il serait possible de réaliser d'importantes économies, notamment dans les bureaux nationaux dont les dépenses représentent 10 p.100 du budget total de l'OEA. Le Canada est d'accord avec cette évaluation, et il invite les autres États membres à oublier leurs intérêts personnels pour collaborer avec le secrétaire général à cette réforme et à d'autres encore.

Le processus de renouvellement lancé par le secrétaire général vise à rendre l'OEA plus efficace et plus souple. Mais une telle démarche ne saurait s'accomplir sans la participation et l'appui directs des membres. Il faudra nécessairement faire des choix difficiles, peut-être même des sacrifices. La conjoncture est particulièrement favorable à l'injection d'une vie et d'une vigueur nouvelles dans l'Organisation, sous la direction créatrice et énergique du secrétaire général Gaviria. Ne laissons pas les forces conjuguées de l'ambivalence et de l'absence de volonté politique nous faire perdre cette chance.

Merci, Madame la Présidente.